

ELECTION DES TROIS CONSEILS DE L'UNIVERSITE JOSEPH FOURIER



Le 20 novembre 2006 vous êtes appelés à voter pour le renouvellement des trois conseils de l'UJF : Conseil d'Administration (CA), Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) et Conseil Scientifique (CS).

Le syndicat FERC-Sup CGT défend tous les salariés, qu'ils soient enseignants ou IATOSS, titulaires ou contractuels. Notre préoccupation première est, comme nous l'avons toujours fait, d'intervenir dans ces différentes instances qui doivent jouer pleinement leur rôle, afin de répondre de façon constructive à vos attentes.

Vos représentants interviendront en particulier sur les questions suivantes :

Nous affirmons que l'enseignement supérieur et la recherche sont de la compétence de l'Etat, notamment pour la création d'emplois IATOS correspondant au déficit reconnu par le Ministère (**environ 200 emplois!**). Les emplois créés sont autant de possibilités de progression de carrière pour les titulaires, ou d'intégration pour les contractuels. Nous dénonçons le désengagement de l'Etat dans ce domaine. Depuis 2005, l'UJF n'a eu que 11 postes créés, principalement en catégorie A, et aucune création en catégorie B (au moins depuis 3 ans) ni en C. **L'évolution de nos missions exige la création de postes à tous les niveaux.**

► **La situation des 180 personnels contractuels de notre établissement est un véritable scandale!** Le plan Sapin n'a pas réglé le problème de la précarité. Nous exigeons un véritable plan de titularisation avec l'obtention d'un nombre suffisant d'emplois statutaires. En attendant, il est essentiel d'exiger de l'université la révision du règlement de gestion des contractuels qui maintient indéfiniment ces agents, pourtant essentiels au bon fonctionnement de l'établissement, au premier échelon de leur grade, privés de toute évolution de carrière digne de ce nom! Il est grand temps que cesse enfin cette situation de discrimination.

Les nouveaux recrutements doivent être strictement limités et se faire **dans la plus grande transparence**, après avis de la CPE. L'analyse des besoins des services et composantes devra être effectuée par une commission spécialisée et approuvée par le conseil d'administration.

Concernant le CDI de droit public : bien que la CGT soit contre l'institutionnalisation de la précarité dans la fonction publique et réclame plutôt des emplois de fonctionnaires, aujourd'hui la loi sur le CDI de droit public est en application. Nous demandons donc que, dans la plus grande transparence, et sans délai, le CDD de tous les contractuels ayant plus de 6 ans d'ancienneté soit transformé en CDI.

► **Les conditions de travail.** L'université assume des missions sans cesse élargies et diversifiées, sans pour autant bénéficier de créations d'emplois. La mise en place de l'ARTT a été un grand progrès social, mais l'absence totale de recrutement a entraîné surcharge et intensification du rythme de travail. Le stress, le harcèlement, la mise en concurrence des personnels, la non reconnaissance des démarches collectives nuisent aux bonnes conditions de travail et donc au bon fonctionnement des services.

Notre syndicat est de plus en plus sollicité pour soutenir des personnels atteints par la dégradation de l'ambiance dans les services, par l'intensification du travail due au manque de personnel, victimes de harcèlement. Ce phénomène, signalé par la médecine du travail, dont il faut souligner ici l'utilité, est renforcé par les nouvelles politiques de « management » des ressources humaines, très individualistes, d'évaluation par objectifs. Nous exigeons une **gestion plus humaine des personnels** qui ne se focaliserait pas sur les défaillances et les lacunes de l'individu mais qui soutienne et organise le travail collectif et d'équipe pour lui permettre d'améliorer son efficacité.

Les regroupements de laboratoires, la mise en place des pôles scientifiques, la création ou la modification de structures se font sans se soucier de l'avis des personnels concernés. Loin d'être opposés aux évolutions nécessaires, **nous exigeons une concertation avec les élus des personnels préalable à toute modification de structure ou de mode d'organisation.**

► **L'action sociale, culturelle et sportive** : En 2006, la Commission d'Action Sociale de l'UJF a reçu un budget global de 291 500 € (259 905 € en 2002). Cela représente une progression de 12% du budget global sur 4 ans, mais cela reste insuffisant.

- Sur cette somme, 200 000 € sont versés annuellement au **CAESUG**, soit 90 € par an et par agent (sur la base de 2200 agents). Nous sommes encore loin des **150 € souhaités par l'ensemble des syndicats**. Actuellement, et pour la première fois, le CAESUG a du mettre en place un traitement moins favorable pour les agents universitaires que pour ceux du CNRS, les subventions des 4 universités stagnant depuis plusieurs années.
- Nous revendiquons la **participation de l'université aux frais de transport en commun** des personnels, qui doivent se loger de plus en plus loin et travaillent sur des sites répartis aux 4 coins de l'agglomération.
- Nous demandons la gratuité des transports en commun pour les personnels entre le bâtiment Jean Roget (médecine) et le campus universitaire. **Nous demandons d'impulser une négociation entre Grenoble Universités et le SMTC.**
- Nous demandons l'extension et/ou la construction de restaurants du personnel, dont la capacité est aujourd'hui nettement insuffisante.

► **Hygiène et Sécurité** : le suivi des conditions de travail, de la santé mentale et physique, ainsi que les mesures de sécurité au travail s'imposent à notre établissement.

L'université a l'obligation de production d'un document unique d'évaluation des risques (DUE). Nous demandons la réactualisation régulière de ce document, la présentation du plan d'action et de son suivi au CA. Le Conseil d'Administration doit être informé des travaux du CHS.

► **La démocratie et la reconnaissance du rôle des personnels** dans la vie de notre université sont une exigence à faire valoir à travers toutes nos actions et de nos revendications. Pour ce qui concerne toutes les questions générales concernant les personnels (création d'emploi, recrutement des contractuels, temps de travail, ...), il est urgent de réfléchir à la création d'un **Comité Technique Paritaire** qui permettrait une meilleure concertation et faciliterait le travail des conseils.

► **Fonctionnement des 3 conseils** : Depuis quelques années, notre université est en voie de restructuration : regroupement des laboratoires, mise en place des pôles scientifiques, du Réseau Thématique de Recherche Avancée (RTRA), du futur Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), regroupement des universités grenobloises... Toutes ces réformes risquent de modifier profondément l'organisation de l'UJF. Quelles seront les conséquences sur nos conditions de travail ? **Cette nouvelle situation donne aux élus des 3 conseils une responsabilité accrue.**

Le CA, le CS et le CEVU sont les instances où ces évolutions sont discutées et votées. Leur bon fonctionnement est le thermomètre de notre vie démocratique. Nous ne voulons pas qu'ils se transforment en chambre d'enregistrement. Nous demandons, la mise à disposition des élus des documents de travail au moins 10 jours avant chaque séance des conseils, ce qui est très loin d'être le cas aujourd'hui!

Pour nous, les mots d'égalité, de mieux-être, de qualité pour le plus grand nombre, de progrès humain et de responsabilité ont un sens.

Les représentants de la FERC-Sup CGT ont toujours agi avec vous et sont toujours présents pour défendre vos intérêts, préserver l'emploi et la qualité du service public.

VOTEZ CGT ET FAITES VOTER CGT